



# 2006

## RAPPORT ANNUEL



# INTERPOL

*RELIER LES POLICES*

*RENDRE LE MONDE PLUS SÛR*



# INTERPOL

186 Pays membres

**Afghanistan**, Kaboul  
**Afrique du Sud**, Pretoria  
**Albanie**, Tirana  
**Algérie**, Alger  
**Allemagne**, Wiesbaden  
**Andorre**, Andorre-la-Vieille  
**Angola**, Luanda  
**Antigua-et-Barbuda**, St John's  
**Antilles néerlandaises**, Willemstad  
**Arabie saoudite**, Riyad  
**Argentine**, Buenos Aires  
**Arménie**, Erevan  
**Aruba**, Oranjestad  
**Australie**, Canberra  
**Autriche**, Vienne  
**Azerbaïdjan**, Bakou  
**Bahamas**, Nassau  
**Bahreïn**, Adaliya  
**Bangladesh**, Dacca  
**Barbade**, Bridgetown  
**Bélarus**, Minsk  
**Belgique**, Bruxelles  
**Belize**, Belmopan  
**Bénin**, Cotonou  
**Bhoutan**, Thimphu  
**Bolivie**, La Paz  
**Bosnie-Herzégovine**, Sarajevo  
**Botswana**, Gaborone  
**Brésil**, Brasilia  
**Brunei**, Negara Brunei Darussalam  
**Bulgarie**, Sofia  
**Burkina Faso**, Ouagadougou  
**Burundi**, Bujumbura  
**Cambodge**, Phnom Penh  
**Cameroun**, Yaoundé  
**Canada**, Ottawa  
**Cap-Vert**, Praia  
**République centrafricaine**, Bangui  
**Chili**, Santiago  
**Chine**, Beijing  
**Chypre**, Nicosie  
**Colombie**, Bogota  
**Comores**, Moroni  
**Congo**, Brazzaville  
**Corée**, Séoul  
**Costa Rica**, San José  
**Côte d'Ivoire**, Abidjan  
**Croatie**, Zagreb  
**Cuba**, La Havane  
**Danemark**, Copenhague  
**Djibouti**, Djibouti  
**Dominique**, Roseau  
**République dominicaine**, Saint-Domingue  
**Égypte**, Le Caire  
**El Salvador**, San Salvador  
**Émirats arabes unis**, Abou Dhabi  
**Équateur**, Quito  
**Érythrée**, Asmara  
**Espagne**, Madrid  
**Estonie**, Tallinn

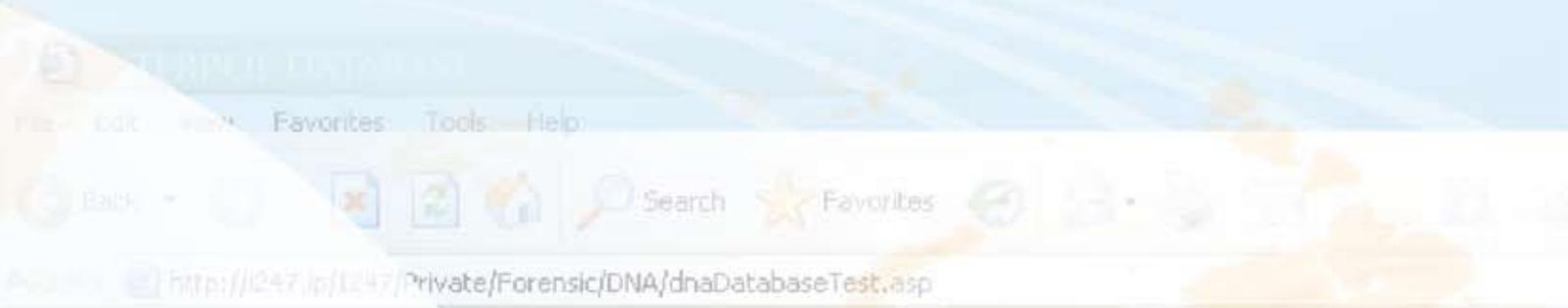
**Ex-République yougoslave de Macédoine**, Skopje  
**Fidji**, Suva  
**Finlande**, Helsinki  
**France**, Paris  
**Gabon**, Libreville  
**Gambie**, Banjul  
**Géorgie**, Tbilissi  
**Ghana**, Accra  
**Grèce**, Athènes  
**Grenade**, St George's  
**Guatemala**, Guatemala  
**Guinée**, Conakry  
**Guinée-Bissau**, Bissau  
**Guinée équatoriale**, Malabo  
**Guyana**, Georgetown  
**Haïti**, Port-au-Prince  
**Honduras**, Tegucigalpa  
**Hongrie**, Budapest  
**Inde**, New Delhi  
**Indonésie**, Jakarta  
**Iran**, Téhéran  
**Iraq**, Bagdad  
**Irlande**, Dublin  
**Islande**, Reykjavik  
**Israël**, Jérusalem  
**Italie**, Rome  
**Jamaïque**, Kingston  
**Japon**, Tokyo  
**Jordanie**, Amman  
**Kazakhstan**, Astana  
**Kenya**, Nairobi  
**Kirghizistan**, Bichkek  
**Koweït**, Dahiyat Abdullah Al-Salem  
**Laos**, Vientiane  
**Lesotho**, Maseru  
**Lettonie**, Riga  
**Liban**, Beyrouth  
**Libéria**, Monrovia  
**Libye**, Tripoli  
**Liechtenstein**, Vaduz  
**Lituanie**, Vilnius  
**Luxembourg**, Luxembourg  
**Madagascar**, Antananarivo  
**Malaisie**, Kuala Lumpur  
**Malawi**, Lilongwe  
**Maldives**, Male  
**Mali**, Bamako  
**Malte**, Floriana  
**Maroc**, Rabat  
**Marshall (îles)**, Majuro  
**Maurice**, Port-Louis  
**Mauritanie**, Nouakchott  
**Mexique**, Mexico  
**Moldova**, Chisinau  
**Monaco**, Monaco  
**Mongolie**, Oulan-Bator  
**Monténégro**, Podgorica  
**Mozambique**, Maputo  
**Myanmar**, Yangon  
**Namibie**, Windhoek  
**Nauru**, Yaren  
**Népal**, Katmandou  
**Nicaragua**, Managua  
**Niger**, Niamey  
**Nigéria**, Lagos  
**Norvège**, Oslo  
**Nouvelle-Zélande**, Wellington  
**Oman**, Mascate  
**Ouganda**, Kampala  
**Ouzbékistan**, Tachkent  
**Pakistan**, Islamabad  
**Panama**, Panama  
**Papouasie-Nouvelle-Guinée**, Konedobu  
**Paraguay**, Asunción  
**Pays-Bas**, La Haye  
**Pérou**, Lima

**Philippines**, Manille  
**Pologne**, Varsovie  
**Portugal**, Lisbonne  
**Qatar**, Doha  
**République démocratique du Congo**, Kinshasa  
**Roumanie**, Bucarest  
**Royaume-Uni**, Londres  
**Russie**, Moscou  
**Rwanda**, Kigali  
**Sainte-Lucie**, Castries  
**Saint-Kitts-et-Nevis**, Basseterre  
**Saint-Marin**, Saint-Marin  
**Saint-Vincent-et-Grenadines**, Kingstown  
**Sao Tome-et-Principe**, Sao Tome  
**Sénégal**, Dakar  
**Serbie**, Belgrade  
**Seychelles**, Victoria/Mahé  
**Sierra Leone**, Freetown  
**Singapour**, Singapour  
**Slovaquie**, Bratislava  
**Slovénie**, Ljubljana  
**Somalie**, Mogadiscio  
**Soudan**, Khartoum  
**Sri Lanka**, Colombo  
**Suriname**, Paramaribo  
**Swaziland**, Mbabane  
**Suède**, Stockholm  
**Suisse**, Berne  
**Syrie**, Damas  
**Tadjikistan**, Douchanbé  
**Tanzanie**, Dar es-Salam  
**Tchad**, N'Djamena  
**République tchèque**, Prague  
**Thaïlande**, Bangkok  
**Timor-Leste**, Dili  
**Togo**, Lomé  
**Tonga**, Nucualofoa  
**Trinité-et-Tobago**, Port of Spain  
**Tunisie**, Tunis  
**Turkménistan**, Achgabat  
**Turquie**, Ankara  
**Ukraine**, Kiev  
**Uruguay**, Montevideo  
**Venezuela**, Caracas  
**Viet Nam**, Hanoi  
**Yémen**, Sanaa  
**Zambie**, Lusaka  
**Zimbabwe**, Harare

**Sous-B.C.N.**

**Samoa-américaines (E.U.)**, Pago Pago  
**Anguilla (R.U.)**, The Valley  
**Bermudes (E.U.)**, Hamilton  
**Caimans (îles) (R.U.)**, Georgetown  
**Gibraltar (R.U.)**, Gibraltar  
**Hong Kong (Chine)**, Hong Kong  
**Iles Vierges du Royaume-Uni (R.U.)**, Road Town/Tortola  
**Macao (Chine)**, Macao  
**Montserrat (R.U.)**, Plymouth  
**Porto Rico (E.U.)**, San Juan  
**Turks et Caïques (R.U.)**, Providenciales





## Table des matières

<i>AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL</i>	2
<i>GOUVERNANCE</i>	4
Le Président Selebi remplit son mandat à Interpol	5
Le Comité exécutif représente Interpol dans les régions	5
L'Assemblée générale adopte à Rio des résolutions essentielles	5
Conférences régionales en Asie et en Europe	6
<i>PRESTATIONS OFFERTES AUX SERVICES DE RÉPRESSION DANS LE MONDE</i>	8
I-24/7 relie entre elles les polices du monde	9
Progression du nombre d'enregistrements et de recherches dans les bases de données	9
Un service opérationnel 24 heures sur 24	13
4 259 arrestations grâce aux notices et diffusions	14
Analyse des tendances et des menaces en matière de criminalité	15
<i>LES PRINCIPAUX PROJETS DE 2006</i>	16
Renforcer le rôle des Bureaux centraux nationaux	17
Création d'une école pour lutter contre la corruption	18
Des pôles d'expertise anticriminalité	18
MIND/FIND : les données d'Interpol sur le terrain	19
Sûreté publique et terrorisme	20
Stupéfiants et organisations criminelles	21
Le trafic d'êtres humains	24
Criminalité financière et liée aux technologies de pointe	25
Malfaiteurs en fuite	27
<i>PARTENARIATS INTERNATIONAUX</i>	28
Coopération avec les organismes internationaux et régionaux	29
Opérations menées conjointement avec les services régionaux chargés de l'application de la loi	32
<i>SERVICES D'APPUI</i>	34
Ressources humaines	35
Formation	35
Communication	35
<i>FINANCES</i>	36
Performance financière en 2006	37



# INTERPOL

## *Avant-propos du Secrétaire Général*



C'est avec fierté que je vous présente ce Rapport annuel, qui fait un tour d'horizon de nos réalisations de 2006. Je dis "nos" en parlant de ces réalisations parce qu'elles sont le fruit de la vision, du dévouement et du travail acharné de tous à Interpol : de notre Président, Jackie Selebi, du Comité exécutif, des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.), du Secrétariat général ainsi que de l'ensemble des services de police et de répression de nos pays membres.

L'année 2006 a une nouvelle fois été une année historique pour Interpol, à bien des égards.

Nous avons fêté le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre statut. Rappelant l'un des principes les plus importants consacrés par ce texte, l'Assemblée générale de 2006 a adopté une résolution confirmant la neutralité et l'indépendance de l'Organisation.

Nous avons accueilli dans la famille Interpol le Monténégro et Saint-Marin, la plus jeune et la plus ancienne des républiques du monde, portant le nombre de nos pays membres à 186.

Le thème de l'Assemblée générale de 2006, "Au service de la police de première ligne, pour un monde plus sûr", appelle l'attention sur un autre aspect historique des activités de cette année. Interpol a entrepris le déploiement de ses technologies MIND/FIND, marquant la première fois dans l'histoire de l'Organisation que les fonctionnaires chargés des contrôles partout dans le monde – dans les aéroports, aux frontières et ailleurs sur le terrain – se voient offrir un accès direct et instantané à la base de données d'Interpol sur les documents de voyage volés ou perdus (SLTD). Cette base de données a connu une croissance record l'année dernière, avec 121 pays membres ayant transmis pour l'alimenter plus de 4 millions de numéros de documents, ce qui porte le nombre total d'enregistrements à plus de 13 millions.





En 2006, l'Assemblée générale a également approuvé la création de la première école internationale anticorruption à l'intention des fonctionnaires chargés de l'application de la loi. La situation, en ce qui concerne cette initiative historique, a évolué rapidement. Avant la fin de l'année, un site où installer cet établissement avait été trouvé à Vienne (Autriche), et la mise en œuvre des plans d'affaires et de collecte de fonds était bien engagée.

Le recours aux services Interpol en matière de données et d'appui opérationnel a, là encore, atteint des niveaux record. Le nombre de notices internationales publiées en 2006 a augmenté de près de 40 pour cent, atteignant le sommet historique de 4 556. Parmi ces notices figurent les premières notices Interpol jamais publiées à la demande de la Cour pénale internationale. Le nombre de personnes faisant l'objet de notices ou diffusions Interpol qui ont été arrêtées s'est accru de 20 pour cent, se montant au chiffre sans précédent de 4 259.

Bien que ces réalisations remarquables, parmi les nombreuses autres décrites dans le présent rapport, soient impressionnantes, nous savons tous qu'il ne s'agit que d'un aspect des choses. Chaque fonctionnaire de police ou chargé de l'application de la loi dans chacun de nos 186 pays membres se heurte jour après jour au même terrible constat : malgré les efforts que nous déployons, aussi nombreux soient-ils, les menaces auxquelles le terrorisme et d'autres formes de criminalité exposent nos sociétés ne s'éloignent pas. Au contraire, elles sont toujours aussi préoccupantes. Pour répondre de manière satisfaisante aux besoins de la communauté mondiale des services de répression, l'Assemblée générale de 2006 a convenu que nous devions renforcer l'infrastructure de l'Organisation et mettre en place une campagne de collecte de fonds aux fins de ce renforcement, ainsi que de celui des prestations qu'Interpol fournit aux B.C.N. et aux fonctionnaires chargés de l'application de la loi du monde entier.

Nous nous sommes lancés dans l'ambitieuse entreprise de créer des Centres mondiaux anticriminalité (CMAC) qui vont apporter un soutien permanent dans le domaine de la criminalité spécialisée et en cas d'urgence à toutes les composantes de la famille Interpol. L'idée des CMAC est née du constat que nous devons définir des approches plus ciblées, plus complètes et plus durables de la prévention de la criminalité, des enquêtes, des poursuites et de la lutte contre cette criminalité ; que nous devons trouver des moyens plus intégrés et novateurs de mettre en commun et d'utiliser plus efficacement les talents, les compétences, les connaissances et les expériences qui existent dans les secteurs tant public que privé. C'est là la raison d'être de la création des CMAC, qui est essentielle à notre réussite en tant qu'organisation. Nous débattons avec les différentes composantes de l'Organisation, tout au long de 2007, pour déterminer la façon précise dont les CMAC pourront atteindre les objectifs mentionnés.

Nous nous réjouissons tous, au Secrétariat général et dans les bureaux d'Interpol partout dans le monde, à la perspective de faire fond sur les succès du passé pour relever ensemble les défis de l'avenir, et sommes heureux de continuer à travailler avec notre Président, Jackie Selebi, le Comité exécutif, les Bureaux centraux nationaux et les services de police et de répression du monde entier, pour assurer la sécurité de nos pays et la sûreté de leurs citoyens en 2007 et au-delà.

Ronald K. Noble  
Secrétaire Général

# INTERPOL

ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE



*Gouvernance*  
**Gouvernance**





## **Le Président Selebi remplit son mandat à Interpol**

Le Président d'Interpol, M. Jackie Selebi, a présidé l'Assemblée générale ainsi que trois sessions du Comité exécutif, s'employant avec le Secrétaire Général à veiller à ce que les activités d'Interpol soient conformes aux décisions prises lors de ces réunions. M. Selebi, Directeur de la police nationale sud-africaine, a également participé aux conférences régionales organisées pour l'Europe et l'Asie et le Pacifique Sud.

## **Le Comité exécutif représente Interpol dans les régions**

En plus de leurs obligations statutaires, les membres du Comité exécutif ont représenté Interpol lors de réunions régionales et se sont tenus en contact régulier avec les chefs de police et d'autres autorités de leur région. Cet important travail de liaison a permis à Interpol de mettre à la disposition des forces de police nationales les outils et les services dont ils avaient besoin pour coopérer avec leurs homologues du monde entier.

Fin décembre 2006, la composition du Comité exécutif était la suivante :

### *Président*

Jackie Selebi, Afrique du Sud, 2004-2008

### *Vice-président pour l'Europe*

Rodolfo Ronconi, Italie, 2004-2007

### *Vice-président pour les Amériques*

Arturo Herrera Verdugo, Chili, 2006-2009

### *Vice-président pour l'Asie*

Boon Hui Khoo, Singapour, 2006-2009

### *Délégués pour l'Afrique*

Mohand Amokrane Mahmoud, Algérie, 2005-2008

Mostapha Mouzouni, Maroc, 2006-2009

### *Délégués pour les Amériques*

Zulmar Pimentel Dos Santos, Brésil, 2005-2008

Thomas V. Fuentes, États-Unis, 2006-2009

### *Délégués pour l'Asie*

Ki Ryun Park, République de Corée, 2006-2009

Vijay Shanker, Inde, 2006-2009

### *Délégués pour l'Europe*

Francisco J. Aranda, Espagne, 2005-2008

Juergen Stock, Allemagne, 2005-2008

Konstantin Machabely, Russie, 2006-2009

Les personnes suivantes ont achevé leur mandat en septembre :

Georges Boustani, Liban

Michael J. Garcia, États-Unis

Florence Agathe Lélé, Cameroun

Uma Shankar Misra, Inde

Kenneth Pandolfi, Royaume-Uni

Hiroaki Takizawa, Japon

## **L'Assemblée générale adopte à Rio des résolutions essentielles**

L'Assemblée générale est composée de délégués désignés par les autorités compétentes des pays membres. En tant qu'organe suprême d'Interpol, elle se réunit une fois par an et prend toutes les décisions importantes touchant à la politique générale, aux priorités opérationnelles, aux méthodes de travail, aux finances et aux programmes de travail. Elle élit en outre les membres du Comité exécutif.

Lors de sa 75ème session, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en septembre, l'Assemblée générale a élu six nouveaux membres du Comité exécutif, a nommé Vice-Président le délégué Arturo Herrera Verdugo, du Chili, et a adopté plusieurs résolutions importantes.



# INTERPOL



Elle a ainsi notamment :

- approuvé l'adhésion du Monténégro et de Saint- Marin, portant le nombre total de pays membres à 186 ;
- approuvé la création de l'École Interpol anticorruption (voir page 18) ;
- engagé les pays membres à transmettre en temps opportun des informations à enregistrer dans la base de données sur les documents de voyage volés ou perdus d'Interpol afin d'accroître son efficacité lors des contrôles aux frontières ;
- souligné la nécessité pour les pays membres de s'avertir mutuellement en cas d'évasion de terroristes présumés ou condamnés ou d'autres malfaiteurs susceptibles de menacer la sûreté publique ;
- invité Interpol à trouver les moyens les plus efficaces de prêter son concours à différentes initiatives régionales en matière d'application de la loi ;
- réaffirmé l'indépendance d'Interpol et sa neutralité politique.

## *Conférences régionales en Asie et en Europe*

Les conférences régionales offrent un cadre dans lequel les fonctionnaires travaillant dans les Bureaux centraux nationaux d'Interpol peuvent se réunir et débattre de questions relatives au travail de police touchant leur région. Des conférences de ce type ont lieu une fois par an pour l'Europe, et une fois tous les deux ans pour l'Afrique, les Amériques et l'Asie et le Pacifique Sud.

### *Conférence régionale asiatique*

La 19ème Conférence régionale asiatique a eu lieu à Jakarta (Indonésie) du 11 au 13 avril, et a vu la participation de plus de 160 délégués de 35 pays d'Asie et du Pacifique Sud ainsi que de représentants de plusieurs organisations ayant le statut d'observateur.

Les délégués ont adopté plusieurs recommandations importantes, portant notamment sur l'ouverture de l'accès à I-24/7 à des utilisateurs distants tels que des fonctionnaires des services de la police des frontières ou de l'immigration. Ils ont par ailleurs encouragé le recours au Centre de commandement et de coordination en cas de situation de crise, la mise en œuvre de la version révisée des Normes en matière de prestation de services aux fins du programme d'échange de bonnes pratiques (voir page 17), et un renforcement de la coopération internationale dans les enquêtes sur les malfaiteurs en fuite ainsi que dans d'autres domaines de la criminalité. La prochaine Conférence régionale asiatique se tiendra à Hong Kong (Chine), en 2008.

### *Conférence régionale européenne*

La 35ème Conférence régionale européenne, qui s'est déroulée à Minsk (Biélorus) les 17 et 18 mai, a renforcé l'obligation statutaire pour Interpol de faciliter la coopération policière internationale sans considération de questions d'ordre politique. Les représentants des polices de certains pays de l'Union européenne s'étant vus interdire par l'UE de participer à la conférence en raison de doutes concernant l'intégrité des élections présidentielles qui avaient eu lieu en mars, seuls 12 des 46 pays de la région ont envoyé des délégués.

Une seconde session, extraordinaire celle-là, a été organisée à Lyon pour permettre un véritable dialogue entre tous les pays de la région sur certains points de l'ordre du jour, dont l'octroi de l'accès aux bases de données d'Interpol aux fonctionnaires en poste aux frontières et le renforcement de la coopération dans la recherche des malfaiteurs en fuite. La 36ème Conférence régionale européenne se tiendra à Varna (Bulgarie), en 2007.



Interpol, avec 186 pays membres, est la plus grande organisation internationale de police au monde. Créé en 1923, il facilite la coopération policière transfrontalière, et apporte son appui et son assistance à tous les services, organisations et autorités ayant pour mission de prévenir et de combattre la criminalité.

#### ***Interpol réaffirme sa neutralité politique***

*"La mission d'Interpol est de promouvoir la communication et la coopération entre les services chargés de l'application de la loi du monde entier. Le Statut de l'Organisation lui interdit toute activité à caractère politique, militaire, religieux ou racial, ce qui est de plus en plus difficile dans un monde politisé, mais la neutralité politique est essentielle si Interpol doit rester efficace et jouer son rôle fondamental, qui est de favoriser la coopération internationale entre les services chargés de l'application de la loi", a déclaré le Secrétaire Général Noble au sujet de la décision d'Interpol de maintenir le lieu de la conférence choisi, qui avait reçu l'approbation des délégués présents à la conférence régionale de 2005, à Nicosie (Chypre).*



# INTERPOL

ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

*Prestations offertes aux services  
de répression dans le monde*





## ***I-24/7 relie entre elles les polices du monde***

Le système de communication d'Interpol, I-24/7, relie entre eux le Secrétariat général, les Bureaux centraux nationaux et les bureaux régionaux, formant un réseau électronique mondial sécurisé pour l'échange d'informations de police et permettant aux pays membres d'accéder instantanément aux bases de données et autres services offerts par Interpol. Tous les pays membres à l'exception de la Somalie étant désormais raccordés à I-24/7, il s'agit maintenant d'en ouvrir l'accès, au-delà des Bureaux centraux nationaux, aux agents de la force publique œuvrant sur le terrain, en particulier aux points de transit internationaux. Fin 2006, près de 90 pays s'y étaient employés ou s'y employaient, afin de protéger leurs frontières contre les marchandises et les malfaiteurs dangereux.

L'année 2006 a également été marquée par la poursuite de l'ouverture de l'accès au système I-24/7 dans les pays qui avaient déjà accordé cet accès à un nombre limité de services de répression nationaux. Le Royaume-Uni a ainsi procédé au raccordement des services de plusieurs villes et aéroports importants. I-24/7 permet dorénavant aux services de l'immigration de l'aéroport international de Heathrow d'accéder aux bases de données d'Interpol sur les documents de voyage volés ou perdus et sur les dossiers nominatifs. El Salvador, qui avait déjà raccordé le service national qui s'occupe des véhicules automobiles, a accordé l'accès au système aux agents de l'immigration et des douanes du principal aéroport international de San Salvador.

Afin de faciliter et d'accélérer les recherches manuelles dans les bases de données Interpol existantes, la deuxième version du système de recherche automatisé électronique, e-ASF2, a été mise en place en juillet après six mois de développement et de tests dans plusieurs B.C.N. e-ASF2 est une interface unique permettant de consulter simultanément sur Internet toutes les bases de données d'Interpol. Devant le succès rencontré par l'application, les utilisateurs de I-24/7 ont préconisé la mise en place d'un outil de formation ASF en ligne et recommandé que soit prévue la possibilité d'interroger les bases de données en appliquant un

traitement par lots. Ces deux fonctionnalités sont opérationnelles depuis décembre.

Les policiers sur le terrain étant de plus en plus nombreux à avoir accès aux bases de données d'Interpol, plusieurs B.C.N. ont commencé à adapter les écrans e-ASF2 dans leur langue. Le système est déjà disponible en grec, et devrait l'être également en tchèque, en allemand, en italien et en portugais.

## ***Progression du nombre d'enregistrements et de recherches dans les bases de données***

Interpol gère des bases de données sur des malfaiteurs et sur des infractions accessibles par tous les B.C.N. au moyen de I-24/7. Les informations contenues dans ces bases de données, qui proviennent de requêtes, de messages, de renseignements et de documents communiqués par les polices des pays membres, revêtent la forme de :

- données nominatives
- photographies
- informations sur des documents de voyage perdus/volés
- images d'enfants victimes d'abus sexuels
- informations sur des œuvres d'art volées
- informations sur des véhicules automobiles volés
- empreintes digitales
- profils génétiques
- notices
  - notices rouges
  - notices bleues
  - notices vertes
  - notices jaunes
  - notices noires
  - notices spéciales Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies
  - notices orange.

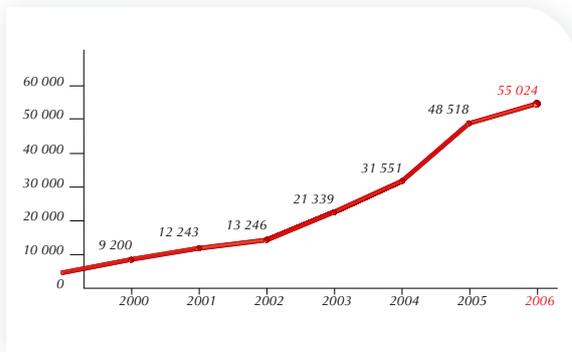


# INTERPOL



## Données nominatives

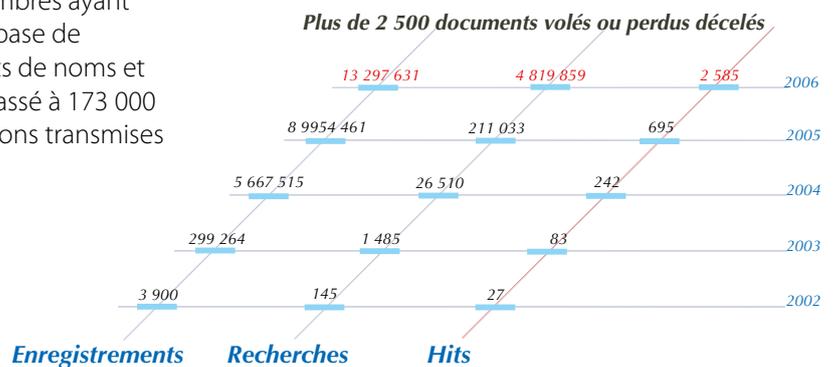
**55 000 malfaiteurs connus enregistrés dans la base de données**



Le nombre de recherches effectuées a augmenté de 62 % par rapport à 2005, donnant lieu à plus de 55 000 "hits" (requêtes de pays membres ayant abouti à des correspondances dans la base de données). Le nombre d'enregistrements de noms et de photos de malfaiteurs connus est passé à 173 000 au cours de l'année, avec des informations transmises par 184 pays.

## Documents de voyage perdus/volés

Au cours de l'année, plus de 2 500 passeports, visas et autres documents de voyage volés ou perdus ont été décelés à la suite de vérifications dans la base de données. Le déploiement à grande échelle des solutions intégrées MIND/FIND (voir page 19), qui permettent à des utilisateurs distants d'accéder directement à la base de données, a considérablement accru la quantité d'enregistrements, de recherches et de "hits". Le nombre total d'enregistrements en 2006 a été de 13,3 millions transmis par 121 pays membres, soit une progression de près de 50 % par rapport à 2005. 4,8 millions de recherches ont été effectuées en 2006 (contre 211 000 en 2005).





*Images d'enfants victimes d'abus sexuels*

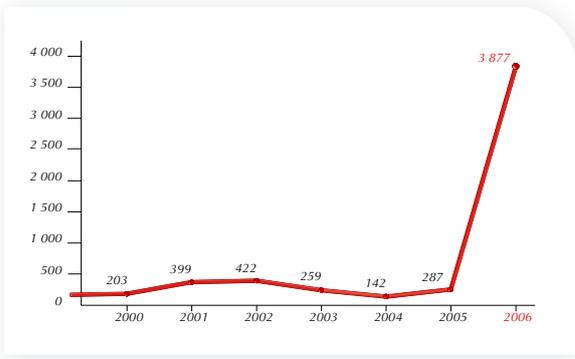
En 2006, la police a identifié et secouru 131 victimes d'abus pédosexuels grâce à la Banque d'images d'Interpol sur les abus dont sont victimes les enfants (ICAID) ; en cinq ans, plus de 500 victimes ont été identifiées dans 29 pays. La base de données ICAID fonctionne comme un système autonome hébergé au Secrétariat général, tandis que se poursuit le développement de la Base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants, à laquelle les pays membres pourront accéder directement au moyen de I-24/7. Les ministres de la Justice et de l'Intérieur des pays du G8 ont dégagé plus de 1,4 million d'euros en vue de la constitution de cette base de données interactive, à laquelle Interpol commencera à relier les pays en 2007.

Deux organismes des États-Unis, le *Federal Bureau of Investigation* et l'*Immigration and Customs Enforcement*, ont accepté de partager avec Interpol leurs banques d'images de victimes identifiées, renforçant ainsi l'efficacité de la base de données aux fins de la lutte contre les abus pédosexuels à l'échelle internationale.



*Œuvres d'art volées*

**Plus de 3 800 recherches effectuées**



Cette base de données a été rendue plus conviviale avec la mise en place d'un système de recherche automatisé électronique via I-24/7 en anglais, espagnol et français. En 2006, les pays membres ont effectué plus de 3 800 recherches dans la base de données, contre 287 pour toute l'année 2005 (pendant la plus grande partie de laquelle un système plus ancien était en place). La base de données a permis tout au long de l'année de retrouver de nombreux objets volés, et a notamment rendu possible la localisation en Espagne d'une peinture du XVII<sup>e</sup> siècle qui avait été volée dans une église du Portugal 10 ans auparavant. L'ancienne version sur CD-ROM a cédé la place à une version améliorée sur DVD, offrant une meilleure qualité d'image et une capacité de stockage plus importante.

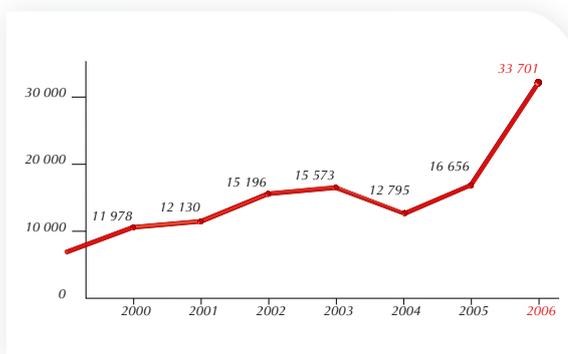
**Restitution d'une très ancienne statue iraquienne**

*Une statue ancienne représentant le roi Entemena – mise sur l'affiche d'Interpol sur les œuvres d'art les plus recherchées et enregistrée dans la base de données de l'Organisation sur les œuvres d'art volées, après avoir été volée au musée national d'Iraq en 2003 – a été retrouvée et restituée à l'Iraq en juillet, au terme d'une enquête internationale de trois ans dirigée par les États-Unis. Cette statue (cf. photographie ci-dessus) est la représentation la plus ancienne que l'on connaisse d'un roi iraquien de l'Antiquité ; il s'agit de l'un des objets les plus importants à avoir été volés dans un musée au cours d'une période de troubles civils.*



### Véhicules automobiles volés

**33 700 véhicules volés mis au jour**



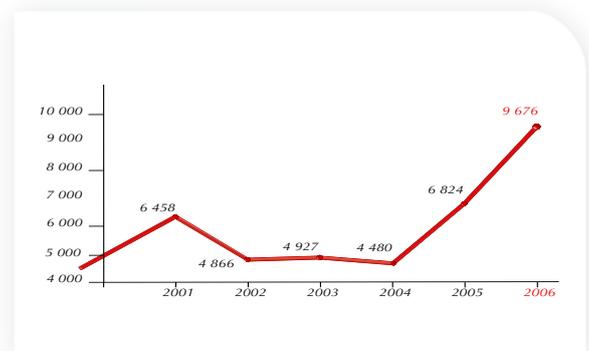
En moyenne, plus de 2 800 véhicules volés ont été mis au jour chaque mois par les fonctionnaires des services de répression nationaux ayant utilisé la base de données, soit 50 % de plus qu'en 2005. Les consultations de cette base de données ont progressé de près de 67 %, davantage de pays ayant donné l'accès à I-24/7 aux fonctionnaires sur le terrain. À la fin de l'année, la base de données contenait 3,7 millions d'enregistrements, transmis par 106 pays membres. En 2006, elle a été mise à disposition sur DVD aux fins de deux opérations importantes d'Interpol en Afrique, qui ont abouti à la détection et à la saisie de près de 1 000 véhicules volés (voir page 32).

### Profil génétiques

Depuis 2006, Interpol offre à l'ensemble de ses pays membres la possibilité d'accéder directement en ligne par l'intermédiaire de I-24/7 à sa base de données contenant des profils génétiques (appelée "Passerelle en matière d'ADN"), à condition qu'ils signent la Charte qui en régit l'utilisation. Avec 13 nouveaux pays en 2006, le nombre de pays alimentant la base de données est passé à 42. En consultant les plus de 65 000 profils génétiques qu'elle contient, 56 concordances ont été obtenues au cours de l'année.

### Empreintes digitales

**9 600 empreintes digitales supplémentaires enregistrées**



La base de données a enregistré 100 "hits" en 2006, soit presque le double du total de l'année précédente. Près de 10 000 enregistrements transmis par 107 pays membres ont été ajoutés à la base de données, portant le nombre total d'enregistrements à quasiment 57 000.

### La base de données génétique permet de relier un suspect et des faits survenus dans trois pays

En novembre, la base de données génétiques a permis aux polices de trois pays d'établir des liens entre un individu et des faits jusque-là sans rapport apparent entre eux. Un profil génétique anonyme associé à une série de cambriolages perpétrés en Autriche a été envoyé à Interpol, où il s'est avéré qu'il correspondait à un profil transmis par la Croatie deux ans auparavant. Ces données en main, des vérifications ont ensuite été effectuées concernant les empreintes digitales du suspect dont disposait Interpol, qui ont permis de relier l'individu en question à des cambriolages commis en Allemagne.



### *Un service opérationnel 24 heures sur 24*

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) a joué le rôle de point de contact central entre le Secrétariat général et les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.), en apportant une assistance 24 heures sur 24 et sept jours sur sept dans les quatre langues officielles d'Interpol : l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. En 2006, le CCC a coordonné le déploiement de six cellules de soutien Interpol aux grandes manifestations (IMEST) et de cinq cellules de crise (IRT) :

- Des cellules de soutien composées de policiers spécialisés et d'assistants opérationnels ont été déployées dans les pays accueillant la Coupe du monde de football en Allemagne, les Jeux asiatiques à Doha (Qatar), les Jeux olympiques d'hiver à Turin (Italie) et les Jeux centraméricains et caribéens à Cartagena (Colombie), ainsi qu'à l'occasion de la réunion entre le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à Singapour et du Sommet de l'ASEAN à Cébou (Philippines). Les cellules ont procédé à des vérifications dans les bases de données d'Interpol et répondu aux demandes d'informations urgentes émanant des autorités nationales et des officiers de liaison des autres pays.
- Des cellules de crise ont été dépêchées en Égypte dans le cadre des enquêtes sur deux attentats à la bombe ; à la Barbade pour aider à l'identification des victimes présumées d'une opération de traite de personnes ; en Allemagne aux fins de l'enquête sur un complot présumé contre le système de transport berlinois ; et en Thaïlande pour aider les autorités à coordonner les travaux d'identification des victimes du tsunami de décembre 2004.

Le CCC a apporté quotidiennement les services suivants aux pays membres :

- Consultation immédiate et en temps réel des bases de données d'Interpol ;
- Publication prioritaire de notices Interpol, en particulier de notices orange – neuf notices de ce type ont été publiées en 2006 ;
- Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite ;
- Suivi 24 heures sur 24 des sources publiques d'informations et des messages échangés par les B.C.N. ;
- Mise en œuvre de réponses aux situations d'urgence.



# INTERPOL



## *4 259 arrestations grâce aux notices et diffusions*

Les notices d'Interpol servent à appeler l'attention des policiers sur des individus en fuite, des terroristes présumés, des malfaiteurs dangereux, des personnes disparues ou des menaces liées à des armes. Il existe actuellement six types de notices, correspondant à un code couleur – les rouges, les bleues, les vertes, les jaunes, les noires et les orange – auxquels s'ajoute la notice spéciale Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies.

### *Interpol published 4 556 notices in 2006*

- *2 804 notices rouges* pour demander l'arrestation ou l'arrestation provisoire en vue d'extradition d'individus recherchés, sur la base de mandats d'arrêt ;
- *359 notices bleues* pour demander des informations complémentaires sur des individus concernant leur identité ou leurs activités illicites dans le cadre d'une affaire pénale. Interpol a notamment publié des notices de ce type à l'occasion des évasions très médiatisées de terroristes soupçonnés d'être liés à Al-Qaida et du neveu de l'ancien Président iraquien Saddam Hussein ;
- *676 notices vertes* pour alerter et communiquer des informations de police sur des individus ayant commis des infractions pénales et susceptibles de récidiver dans d'autres pays ;
- *316 notices jaunes* pour demander une assistance en vue de retrouver des personnes disparues, en particulier des mineurs, ou d'identifier des personnes qui ne peuvent le faire en raison de leur incapacité ;
- *114 notices noires* pour recueillir des informations sur des personnes décédées dont le corps n'a pas été identifié ;
- *278 notices spéciales Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies* pour appeler l'attention des polices sur des individus visés par les sanctions prises par l'ONU à l'encontre d'Al-Qaida et des Taliban ;
- *9 notices orange* pour alerter la police, les organismes publics et les autres organisations internationales sur les matières dangereuses, les actes criminels ou les événements qui sont susceptibles de constituer une menace pour la sûreté publique.



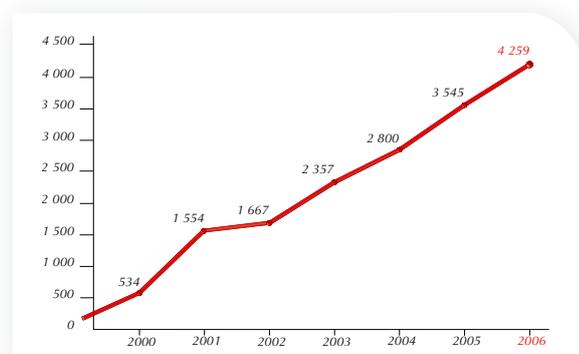


Outre les notices, 12 212 "diffusions" ont été publiées en 2006. À la différence de la notice, à caractère plus officiel, une diffusion peut être envoyée directement par un B.C.N. à d'autres pays membres, via I-24/7. Le nombre d'individus arrêtés grâce à une notice ou à une diffusion s'est accru de 20 % en 2006, passant de 3 545 à 4 259. Depuis l'année 2000, 16 716 arrestations ont été effectuées.

En juin, Interpol a publié les premières notices rouges demandées par la Cour pénale internationale relativement à cinq membres de "l'Armée de résistance du Seigneur" soupçonnés de s'être livrés à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité en Ouganda, parmi lesquels le chef du groupe rebelle, le "Général" Joseph Kony.

Les premières notices orange concernant des modes opératoires ont également été publiées en juin pour alerter les autorités sur l'existence de contrefaçons très réussies de billets des États-Unis, auxquelles on donne également le nom de Supernotes, billets qui seraient fabriqués en République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord).

**Plus de 4 200 arrestations opérées grâce à des notices rouges ou diffusions Interpol**



**Analyse des tendances et des menaces en matière de criminalité**

Le service de l'Analyse criminelle (CAS) a effectué des analyses tant opérationnelles que stratégiques sur les tendances de la criminalité et les menaces à cet égard, tout en dispensant formations et conseils au cours de l'année.

Interpol a affecté des analystes dans son Bureau sous-régional de San Salvador ainsi que dans son Bureau de liaison à Bangkok pour apporter aux régions un soutien mieux ciblé et offrir à l'ensemble de l'Organisation un service plus complet en matière d'analyse criminelle. L'objectif à terme est que chaque bureau régional compte un analyste.

En 2006, les analystes d'Interpol ont produit 14 évaluations opérationnelles à l'intention des enquêteurs des pays membres, dont sept ayant trait à des individus ou groupes liés au terrorisme en Asie centrale, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Amérique du Sud. Les autres rapports portaient sur différentes formes de criminalité (trafic organisé de véhicules dans les Balkans, traite de personnes, immigration illégale et trafic de drogues). Deux rapports ont porté sur le produit d'activités criminelles et sur la criminalité organisée asiatique. La Sous-direction CAS a procédé à des évaluations des menaces pour un certain nombre de pays accueillant de grandes manifestations sportives et d'importants sommets internationaux.

Le service a également apporté un soutien administratif et en matière d'analyse dans le cadre du projet Geiger – initiative conjointe d'Interpol et de l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de lutter contre le trafic de matières radiologiques.

**RAPPORT ANNUEL**

# INTERPOL

ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

## *Les principaux projets de 2006* **Les principaux projets de 2006**





### **Renforcer le rôle des Bureaux centraux nationaux**

Le Programme d'échange de bonnes pratiques, d'abord mis en œuvre en Europe puis étendu aux autres régions d'Interpol, a pour but de renforcer le statut et le rôle des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) au sein de leur administration nationale, d'augmenter la contribution des pays à l'alimentation des bases de données d'Interpol, et de veiller à l'utilisation la plus efficace possible du personnel et des ressources.

Dans le cadre de ce projet, Interpol a poursuivi la seconde phase du projet d'évaluation croisée en Europe, visitant 14 pays, en 2006, pour évaluer la prestation de services des pays de la région et les aider à mettre en œuvre les normes Interpol en la matière.

En Europe, le programme a été axé sur la mise en place, dans chaque pays membre, de structures communes pour la coopération policière internationale visant à coordonner les différentes activités des organismes de la région, dont Europol, Schengen et l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est. Des visites sont prévues dans dix pays en 2007.

En Afrique, 14 B.C.N. ont été visités en 2006. Des équipes "Échange de bonnes pratiques" ont apporté leurs conseils et leur aide à l'occasion de la reconstruction des locaux de quatre B.C.N. détruits lors de conflits. Dans la région Asie-Pacifique Sud, huit B.C.N. ont été visités, et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, quatre.

Ces visites ont finalement persuadé les autorités nationales des pays concernés d'accroître les effectifs et les ressources des B.C.N., et incité les B.C.N. à échanger davantage de messages avec le Secrétariat général ainsi qu'à désigner les officiers de contact auxquels s'adresser en cas d'urgence.



### *Création d'une école pour lutter contre la corruption*

En application d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale en septembre, d'importantes démarches ont été entreprises pour mettre en place l'École Interpol anticorruption, qui devrait ouvrir ses portes d'ici 2009.

Un site où installer cette structure (cf. photographie ci-dessus) a été choisi dans les environs de Vienne. Il s'agira du premier institut d'enseignement au monde consacré à l'étude et à la prévention de la corruption. Des dispositions sont actuellement prises en vue de recueillir une première somme de 15 millions d'euros pour financer les frais de mise en route.

L'École dispensera un enseignement de niveau universitaire à des policiers et à des professionnels de la lutte anticorruption dans des domaines tels que la surveillance de l'aide au développement et les enquêtes sur ce type d'aide, la création et la gestion de services indépendants, la comptabilité d'investigation, la déontologie, la localisation et la récupération d'avoirs, le blanchiment de fonds et le recueil de preuves informatiques.

Elle sera ouverte à toutes les personnes jouant un rôle éminent dans la lutte contre la corruption dans leur pays, notamment des fonctionnaires chargés de l'application de la loi mais aussi des membres du personnel des services judiciaires et gouvernementaux ainsi que d'entreprises privées, et des représentants d'organisations non gouvernementales ou internationales.

Elle mènera ses activités dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la corruption et en partenariat avec d'autres organisations internationales et régionales ayant à cœur d'éradiquer la corruption à tous les niveaux de la société ainsi que de retrouver l'origine des fonds provenant de pratiques illégales de ce type et de les récupérer.

### *Des pôles d'expertise anticriminalité*

Interpol a entrepris de mettre en œuvre une résolution approuvée par l'Assemblée générale en septembre en vue de la création d'un fonds pour financer la construction d'un bâtiment supplémentaire où installer un ensemble de centres mondiaux anticriminalité qui serviront de pôles d'expertise policière internationale en matière de techniques d'enquêtes et d'appui opérationnel aux pays membres. Voir ci-contre l'illustration du projet de développement dans lequel s'inscrivent ces centres.

S'articulant autour des cinq domaines de criminalité prioritaires de l'Organisation, l'action de ces centres sera axée sur les formes de criminalité d'ampleur mondiale, telles que l'utilisation d'Internet par les terroristes, la pédocriminalité et les atteintes à la propriété intellectuelle.

Un comité directeur composé de fonctionnaires d'Interpol et de spécialistes extérieurs a commencé à étudier la faisabilité du projet et les types de services à valeur ajoutée que ces centres pourraient offrir aux pays membres.



## **MIND/FIND : les données d'Interpol sur le terrain**

En 2006, Interpol a continué à développer deux solutions techniques – appelées MIND/FIND, pour "Mobile" ou "Fixed Interpol Network Databases" – afin de permettre aux agents de première ligne d'accéder aux bases de données d'Interpol sur les documents de voyage volés ou perdus (SLTD), les véhicules volés (SMV) et les personnes recherchées. Les pays membres qui ont mis en œuvre une solution de ce type, parallèlement aux systèmes existants ou à leur place, ont pu en constater les avantages immédiatement.

La Suisse, le premier pays à utiliser FIND pour permettre un accès direct aux bases de données d'Interpol à quelque 20 000 agents fédéraux chargés de l'application de la loi, a procédé à plus de 300 000 recherches par mois dans la base de données SLTD en 2006, décelant des documents volés ou perdus provenant de près de 40 pays.

L'Espagne a enregistré en seulement deux mois 77 réponses positives à ses recherches dans la base de données SLTD, après avoir permis la connexion en novembre, au moyen d'une solution FIND, de l'ensemble des 30 000 utilisateurs du système de sa police nationale. Les autorités espagnoles ont procédé à plus de 830 000 recherches dans la base de données SMV, qui ont généré plus de 600 réponses positives.

De juin à décembre, en France, la police des frontières à l'aéroport international de Paris - Charles de Gaulle a effectué plus de 550 000 recherches dans la base de données SLTD, qui ont abouti à près de 60 "hits" dans lesquels 12 pays étaient concernés.

Au cours de l'année, des pays donateurs du Pacte de stabilité ont accepté de financer la mise en place de solutions MIND/FIND afin de relier aux bases de données d'Interpol les principaux points de contrôle aux frontières de huit pays d'Europe du Sud-Est.

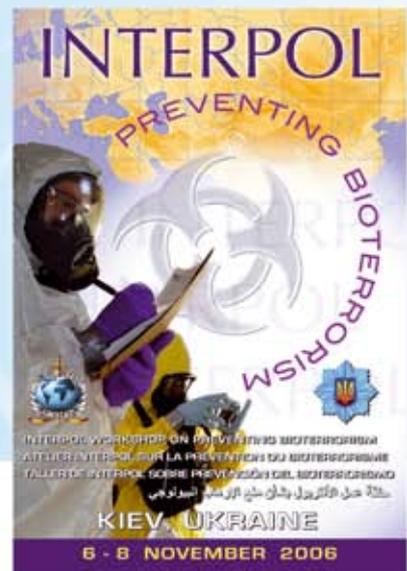
Interpol a en outre travaillé avec 11 pays membres des Antilles pour accélérer l'installation de solutions MIND avant la Coupe du monde de cricket 2007. En vérifiant les passeports de tous les visiteurs, neuf pays organisateurs de cette compétition – Antigua-et-Barbuda, la Barbade, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago – plus les Bahamas et la Dominique ont pu mettre en place autour d'eux un périmètre de sécurité virtuel afin d'empêcher d'arriver à leurs fins les individus susceptibles de tenter d'entrer sur leur territoire avec des documents de voyage frauduleux.

Une solution FIND a permis à l'organisation policière de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEANAPOL), qui compte dix pays membres, d'obtenir une seule réponse lorsqu'elle lance une recherche dans les bases de données de ses pays membres, dans sa propre base de données et dans celles d'Interpol. Elle a également permis de mettre la base de données d'ASEANAPOL à la disposition des polices du monde entier, par l'intermédiaire de I-24/7. Il s'agit d'une étape importante dans la lutte contre la criminalité dans cette région qui, jusque-là, contribuait peu à l'alimentation des bases de données d'Interpol.





# INTERPOL

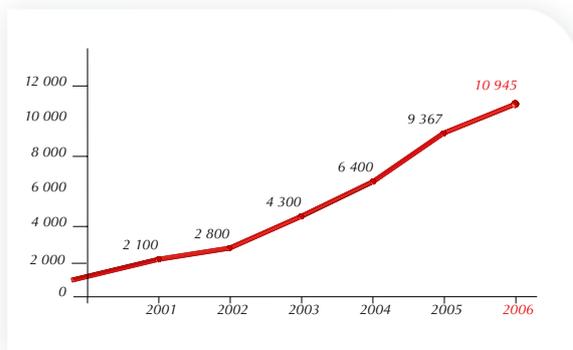


## *Sûreté publique et terrorisme*

### *Mise en commun de renseignements par l'intermédiaire du Groupe Fusion*

Le Groupe Fusion – principale structure, à Interpol, chargée d'aider les pays membres dans leurs enquêtes relatives au terrorisme – a pris une orientation plus opérationnelle en 2006. Il gère six projets régionaux et deux initiatives de portée mondiale. Le nombre de noms de terroristes présumés enregistrés dans la base de données du projet concerné est passé à près de 11 000 au cours de l'année.

#### **Près de 11 000 noms de terroristes présumés enregistrés**



En mars, la première réunion de travail du Groupe Fusion – Moyen-Orient a eu lieu à Amman (Jordanie). Un certain nombre d'études d'affaires ayant eu la région pour cadre ont été présentées aux participants, mettant en évidence les itinéraires suivis par les terroristes, les profils des organisations en question et leurs méthodes de financement. Les participants ont soutenu la décision de la Jordanie de raccorder 12 points de contrôle aux frontières à la base de données d'Interpol sur les documents de voyage volés ou perdus afin d'aider à repérer et à empêcher les déplacements des terroristes.

D'autres réunions de travail se sont tenues, en juin en République tchèque – sur le groupe militant appelé "Parti des travailleurs du Kurdistan" –, organisée spécialement à la demande de pays membres, et en octobre, au Chili, pour le projet Amazon, concernant le terrorisme en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

La question des kamikazes a occupé la première place dans les discussions lors de la deuxième réunion de travail sur le projet Kalkan, relatif au terrorisme en Asie centrale, qui s'est tenue en février à Bakou (Azerbaïdjan). Les autres questions examinées ont notamment été le financement du terrorisme, l'utilisation par les terroristes de faux passeports et les méthodes de recrutement des organisations terroristes. Les pays membres ont été engagés à échanger des informations et des renseignements sur les kamikazes et les caractéristiques du terrorisme suicide, et à interdire ou surveiller les sites Web de terroristes.

### *Ressources à disposition pour faire face à la menace du bioterrorisme*

En 2006, le Répertoire de ressources sur la prévention du bioterrorisme a été créé pour centraliser des informations sur les sites Web utiles relatifs au bioterrorisme, mettant à disposition du matériel pédagogique, des tests en ligne, des documents scientifiques et des lignes directrices pour la préparation des services concernés, ainsi que pour l'intervention et la gestion de crise. Élément clé du dispositif mis en place par Interpol pour aider les pays membres à être prêts à faire face à un acte bioterroriste, le Guide Interpol de préparation et de réponse à un attentat bioterroriste, a été achevé dans l'année.



Des ateliers régionaux au Chili, à Singapour et en Ukraine ont réuni de hauts fonctionnaires de police afin de les sensibiliser à cette question et d'encourager une plus grande coopération au niveau régional ainsi qu'une action plus coordonnée pour faire face à la menace bioterroriste.

Le projet Biocriminalisation a été lancé en septembre afin de mettre au jour les lacunes de l'arsenal juridique des pays membres – considérées comme un obstacle important à la lutte contre le bioterrorisme – et aider ces pays à élaborer et à promulguer des lois visant à interdire et à prévenir l'utilisation d'agents biologiques et de toxines à des fins illicites.

*Protéger les espèces sauvages contre les braconniers*

Les efforts déployés par Interpol pour aider les pays membres à protéger leurs ressources naturelles contre les malfaiteurs se sont intensifiés en 2006 avec l'arrivée au Secrétariat général du premier officier spécialisé dans le domaine de la criminalité liée aux espèces sauvages.

En mars, le Kenya Wildlife Service a utilisé un prix de 22 750 EUR – remis par le Groupe de travail d'Interpol sur la criminalité liée aux espèces sauvages et financé par l'International Fund for Animal Welfare – pour mettre en œuvre une programme complet de formation à l'intention de 32 de ses fonctionnaires. En 2006 également, Interpol a fait don de 64 500 EUR au Kenya afin qu'il achète un patrouilleur en vue de faciliter la surveillance aérienne des parcs nationaux de ce pays.

Un projet d'accord de coopération entre Interpol et l'Équipe spéciale de l'Accord de Lusaka a été élaboré en 2006. L'Équipe spéciale s'emploie à harmoniser les enquêtes, les législations et les peines sanctionnant les infractions commises contre les espèces sauvages dans la région.

La diffusion d'un type spécial de notices, les notices sur les modes opératoires, a été relancée en 2006 afin d'appeler l'attention des services chargés de l'application de la loi sur des affaires de trafic d'ivoire et d'autres produits végétaux et animaux dont le commerce est interdit. La première notice de ce type a été diffusée en juillet pour signaler la saisie de quatre tonnes de défenses d'éléphants découvertes dans un conteneur maritime par des douaniers à Hong Kong.

**Stupéfiants et organisations criminelles**

*Tendances du trafic de drogues mises au jour*

Interpol a diffusé en tout à l'ensemble des B.C.N. 24 Alertes Drogue, fournissant une description détaillée des tendances du trafic et des modes opératoires les plus récents sélectionnés parmi des milliers d'affaires signalées par les B.C.N. et par les médias. Les nouvelles tendances observées par Interpol en 2006 sont notamment :





# INTERPOL



- une nette augmentation du trafic de cocaïne par la voie maritime sous la forme de gros chargements d'Amérique du Sud vers l'Afrique de l'Ouest ;
- un accroissement considérable du volume du trafic de cocaïne entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe de l'Ouest par la voie aérienne (vols commerciaux) ;
- l'apparition d'un itinéraire d'acheminement d'héroïne entre le Pakistan et la Chine par la voie aérienne, également à bord de vols commerciaux.

## *Initiatives contre le trafic de cocaïne*

Le trafic de cocaïne par la voie maritime à destination de l'Europe via l'Afrique reste la tendance la plus significative en 2006. Les malfaiteurs sud-américains ont recruté des intermédiaires en Afrique de l'Ouest pour organiser la réception de la drogue en haute mer, son stockage et son acheminement en Europe. On soupçonne que les intermédiaires en question ont reçu en guise de rémunération une partie des chargements de cocaïne, qui a ensuite été redistribuée et envoyée en Europe par des moyens plus traditionnels. Interpol a mis sur pied l'opération COCAF pour faciliter la coopération avec les services chargés de l'application de la loi en Côte d'Ivoire, au Ghana et dans les pays de transit et de destination, afin de localiser et d'identifier les individus concernés.

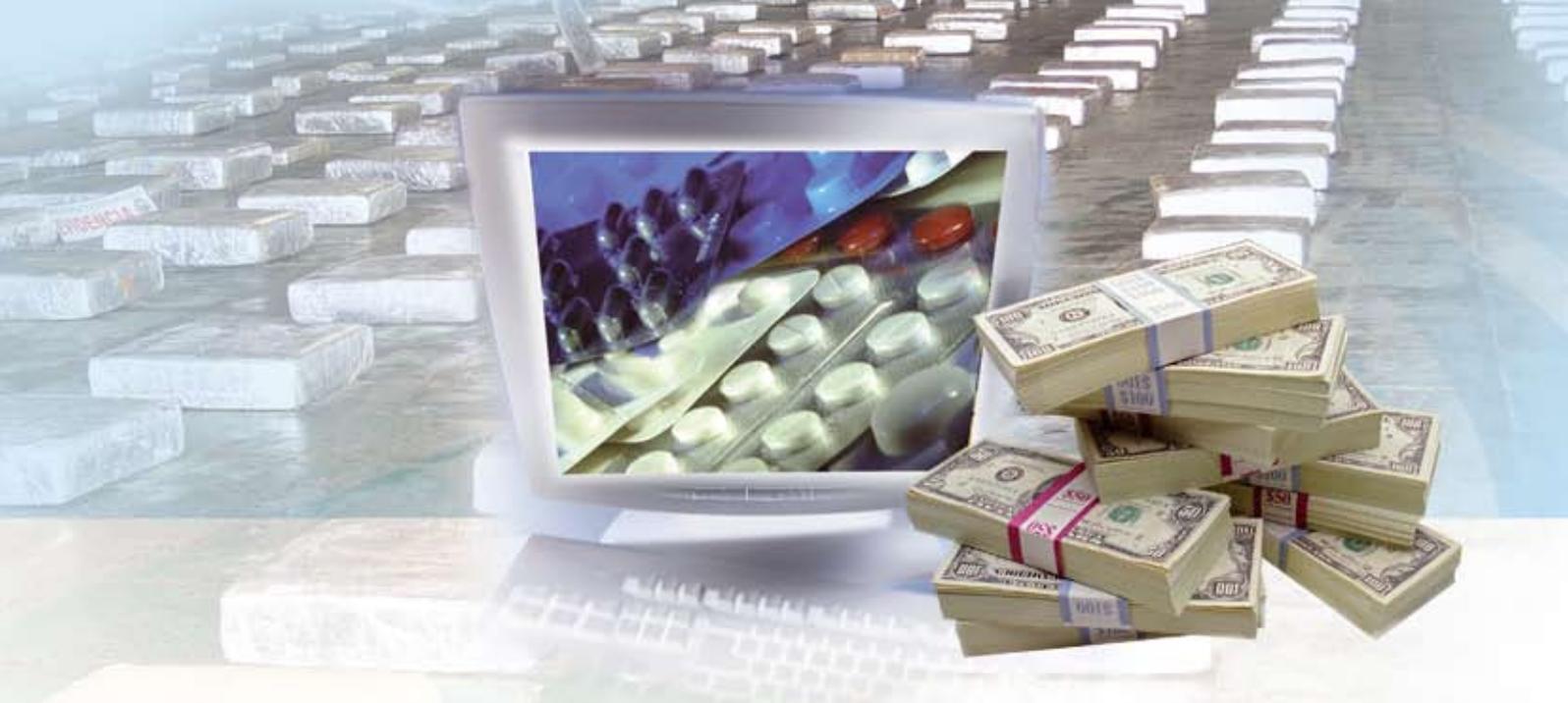


En 2006, neuf liens ont été établis dans la base de données d'Interpol sur les logos liés à la cocaïne. Cette base de données contient plus de 1 500 photos de logos spécifiques utilisés par les producteurs pour distinguer les chargements, donner une indication du degré de pureté du produit et aider à sa distribution. Cet outil joue un rôle important lorsqu'il s'agit de déterminer l'origine des drogues saisies.

## *Lutter contre la vente de drogues de synthèse sur Internet*

Le projet Drug.net a été lancé en 2006 pour s'attaquer à l'achat, à la vente et à la production de drogues délivrées sur ordonnance et de stéroïdes anabolisants au moyen d'Internet. Des données opérationnelles telles que des pseudonymes d'utilisateurs identifiés ont été enregistrées dans une base de données Interpol et mises à la disposition des services chargés de l'application de la loi concernés. Afin d'éviter que plusieurs pays travaillent chacun de leur côté sur les mêmes cibles, Interpol a coordonné un certain nombre d'initiatives nationales et leur a prêté son concours. Un manuel de formation a été publié dans la partie à accès restreint du site d'Interpol.

Deux ateliers de formation visant à aider les enquêteurs à apprendre comment identifier des malfaiteurs sur Internet ont eu lieu en 2006 : l'un à Bruxelles (Belgique), auquel ont participé des représentants de 11 pays, et l'autre à Tallinn, à la demande des autorités estoniennes. Un autre atelier sera organisé en 2007 à Singapour, dans une région gravement touchée par le commerce de psychotropes et de précurseurs chimiques.



### *Criminalité organisée en Asie et en Eurasie*

#### *Projet AOC (Asian organized crime)*

Le projet AOC, sur la criminalité organisée asiatique, a été mis en œuvre en 2006 pour lutter contre les organisations criminelles asiatiques, qui ne cessent de développer leurs activités partout dans le monde. Interpol a créé une base de données afin qu'elle serve de plateforme internationale pour la mise en commun de renseignements. Il a en outre organisé la 1<sup>ère</sup> Réunion de travail sur la criminalité organisée asiatique à l'intention des pays européens, à Manille (Philippines) en mai, et établi le Groupe d'experts asiatique sur la criminalité organisée asiatique, dont la première réunion s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), en décembre. Interpol a entrepris des recherches sur les paris illégaux dans le domaine du football et sur les organisations criminelles asiatiques opérant dans les îles du Pacifique et en Europe, en vue de mettre sur pied des opérations tactiques.

#### *Projet Millennium – criminalité organisée eurasiatique*

39 pays ont participé au projet Millennium, dont le but est de compiler des renseignements sur la criminalité transnationale eurasiatique et de les mettre en commun. Plus de 5 000 noms d'individus, de groupes et d'entreprises soupçonnés d'avoir des liens avec le crime organisé ont été enregistrés dans la base de données sécurisée du projet en 2006. Le projet a été mis en œuvre à la demande du groupe du G8 sur les projets en matière d'application de la loi.

En 2006, 874 messages ont été traités – le plus grand nombre de messages depuis le début du projet – et plus de 900 "hits" ont été enregistrés, soit trois fois plus qu'au cours des trois dernières années. La France, le Japon et la Nouvelle-Zélande se sont joints au projet Millennium en 2006, et l'Autriche a exprimé le souhait d'en faire autant.

#### *Des renseignements obtenus dans le cadre de Millennium permettent d'établir des liens entre un suspect et de nombreuses infractions*

*La police luxembourgeoise a demandé à Interpol d'effectuer des recherches dans ses bases de données concernant une personne soupçonnée de blanchiment de fonds. Ces recherches ont révélé que le ressortissant russe en question, qui avait été enregistré dans la base de données du Système de documentation criminelle d'Interpol liée au projet Millennium, était également soupçonné d'avoir des activités illicites en Autriche, à Chypre, en Allemagne, en Russie, en Suisse et aux États-Unis.*



### *Projet Bada – sur la piraterie maritime*

Afin de remédier à l'augmentation des actes de piraterie maritime en Asie du Sud-Est et le long de la côte somalienne, Interpol a entrepris, en 2006, de recueillir des informations sur la piraterie maritime et les vols à mains armées commis en mer, qu'il a mis à la disposition des B.C.N. et de la communauté maritime internationale. Il s'est par ailleurs penché sur d'autres activités relevant de la criminalité organisée et menées par la voie maritime, telles que l'exploitation de filières d'immigration illégale et le trafic d'êtres humains, de drogues ou d'armes.

Le projet Bada a aidé à identifier les membres de bandes, les hiérarchies en place, les régions où ces bandes opèrent, leurs modes opératoires et leurs liens avec d'autres activités illicites, en travaillant en coopération avec d'autres organisations internationales telles que l'Organisation maritime internationale, le Bureau maritime international et l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC).

### **Le trafic d'êtres humains**

#### *Aider aux enquêtes sur les abus pédosexuels*

Le Centre de ressources pour l'analyse d'images, financé par le *National Center for Missing and Exploited Children* des États-Unis grâce à une subvention du Département d'État de ce pays, a été créé en 2006. Dans le cadre de cette initiative, les enquêteurs de neuf pays ont travaillé à Interpol pendant des périodes d'un mois afin d'aider des officiers spécialisés du Secrétariat général à identifier des enfants de leur région figurant sur des images d'abus. Cette collaboration a permis de porter secours à un certain nombre d'enfants et d'identifier des lieux où de nombreux autres avaient été victimes de tels abus.

Le centre a créé un répertoire d'experts afin de faciliter l'identification des lieux où se déroulent les abus, qui constitue souvent un premier pas vers le sauvetage des victimes. Ce répertoire contient les noms de plus de 500 spécialistes de divers domaines tels que la botanique, l'architecture d'intérieur et les langues. Les images d'abus sexuels contiennent fréquemment des indices de nature régionale, historique, linguistique ou autre susceptibles d'aider les enquêteurs à localiser précisément ces lieux.

#### **Interpol aide à porter secours à des victimes d'abus sexuels**

*Deux jeunes victimes d'abus sexuels en Belgique ont pu être sauvées après qu'Interpol a aidé la police à identifier l'agresseur comme étant leur père, à partir d'une vidéo saisie en Australie. La police australienne avait envoyé une copie de la bande à des officiers spécialisés du Secrétariat général, qui ont pu établir que les fillettes parlaient flamand, tandis que les images de la vidéo permettaient à la police belge de localiser les lieux. Le travail effectué ensuite par la police en Belgique et en Italie a abouti à l'arrestation du père des enfants et de l'Italien qui avait filmé la vidéo, ainsi qu'au sauvetage d'une troisième victime apparaissant sur les images mais qui était sans lien avec les autres.*



### *Interpol prête son concours à une enquête sur un trafic*

Des spécialistes de la police scientifique du Secrétariat général et des pays membres ont aidé des enquêteurs à la Barbade à identifier les corps de 11 personnes retrouvées mortes dans une petite embarcation et que l'on soupçonne d'avoir été victimes d'une opération de trafic d'êtres humains. Le bateau, qui était parti d'Afrique pour l'Espagne, a dérivé à travers l'océan Atlantique et a été découvert près de la côte Est de l'île en juin. Interpol a collaboré avec les autorités de plusieurs pays pour tenter de retrouver l'Espagnol qui aurait organisé le voyage. Des milliers de migrants africains meurent chaque année en essayant de gagner l'Europe.

### **Criminalité financière et liée aux technologies de pointe**

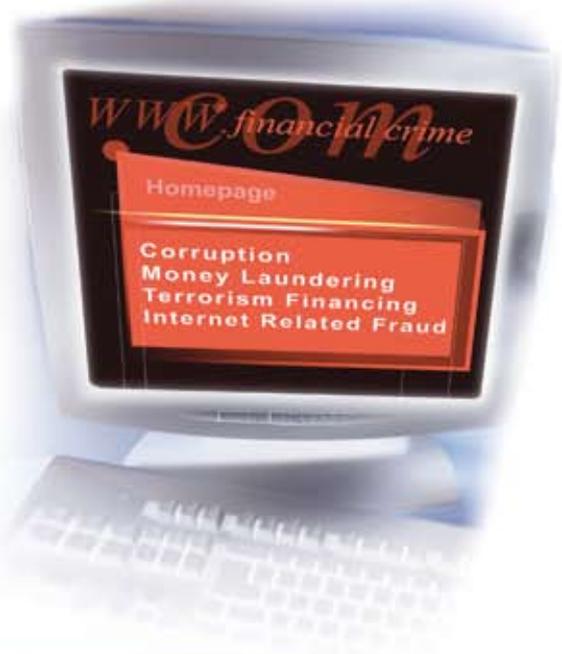
#### *"Botnets" - Nouvelle forme de criminalité informatique*

Microsoft et Interpol ont organisé en avril la quatrième réunion du Groupe BotNet, qui travaille sur la menace croissante que sont ces "botnets" – des réseaux d'ordinateurs "infectés" par des programmes malveillants et contrôlés par des utilisateurs distants en vue de propager des virus, d'envoyer en masse des courriers non désirés ou d'obtenir des mots de passe permettant l'accès à des sites de banque en ligne.

L'*Interpol IT Crime Manual* a par ailleurs été mis à jour et amélioré, avec de nouveaux articles sur les botnets, la voix sur IP et d'autres domaines qui préoccupent les enquêteurs spécialisés dans la cybercriminalité. Les programmes de formation aux enquêtes sur les réseaux, sur Internet et sur Linux ont été développés, améliorés et dispensés tout au long de l'année.

### *Un outil automatisé pour lutter contre le blanchiment de fonds*

La planification du projet IMLASS (*Interpol Money Laundering Automated Search Service* – Service de recherche Interpol sur le blanchiment de fonds) a été terminée en 2006. Lorsqu'il sera prêt à entrer en service, IMLASS permettra aux enquêteurs chargés de lutter contre le blanchiment de fonds de comparer de façon automatique les requêtes relatives à des opérations soupçonnées de relever du blanchiment de fonds aux informations de police recueillies auprès des pays membres.





# INTERPOL



Une version de base du système traitant un format de message et affichant les résultats des recherches devrait être proposée aux pays membres en 2007. D'autres améliorations telles que la possibilité d'obtenir des diagrammes de visualisation du résultat de l'analyse de liens et la translittération de noms en langue arabe en sont à l'étape de la planification.

### *Action coordonnée pour protéger la propriété intellectuelle*

En 2006, Interpol a observé avec une attention redoublée la situation de la contrefaçon et les signes de plus en plus nombreux de l'utilisation de faux pour financer la criminalité organisée et les activités terroristes. Le Groupe d'action d'Interpol sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle (IIPCAG), qui est composé de représentants des services de police et de douane des pays membres d'Interpol, d'organisations internationales et du secteur privé, a pour but de sensibiliser à cette menace les décideurs et le public en apportant un appui en matière de promotion, de formation et sur le plan opérationnel.

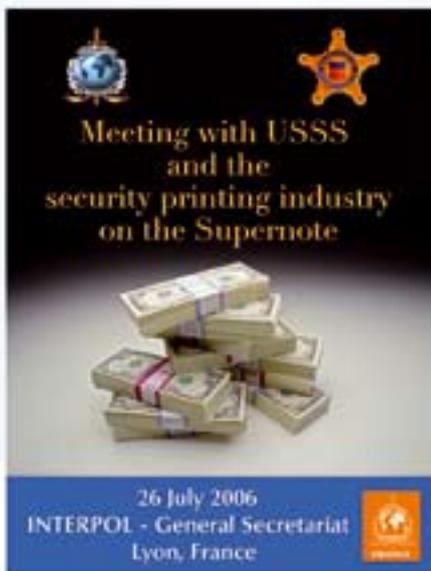


Le groupe s'est réuni deux fois en 2006, afin d'élaborer une stratégie complète en matière de formation à présenter en 2007 et d'aider à la création d'une base de données qui permettra aux enquêteurs d'échanger des informations et des renseignements sur les affaires d'atteintes à la propriété intellectuelle. L'IIPCAG a en outre élaboré un manuel à l'intention des enquêteurs.

### *Initiative mondiale contre les faux médicaments*

Interpol a pris une part active aux travaux du Groupe spécial international anti-contrefaçon de produits médicaux (*International Medical Products Anti-Counterfeiting Taskforce - IMPACT*), une initiative menée par l'Organisation mondiale de la santé pour lutter contre la contrefaçon de médicaments – qui peuvent ne contenir aucune substance active ou en contenir qui sont potentiellement dangereuses – après la création de ce groupe en février.

IMPACT rassemble des représentants d'organismes nationaux de réglementation, de sept organisations internationales et d'associations internationales de malades, des professions de santé, de l'industrie pharmaceutique et de la vente en gros venant tant des pays en développement que des pays développés afin qu'ils mettent en commun leurs compétences spécialisées, cernent les problèmes, formulent des solutions et coordonnent des activités. Interpol et le *Permanent Forum on International Pharmaceutical Crime* coprésident le sous-comité sur l'application de la loi.



### *Projet pour lutter contre le faux monnayage en Colombie*

En coopération avec le Secret Service des États-Unis, la Banque centrale européenne, l'Office européen de lutte antifraude et d'autres organismes, Interpol a organisé à l'intention des policiers colombiens, tout au long de l'année, plusieurs formations à l'identification de faux billets.

En outre, en janvier, Interpol a apporté un appui opérationnel aux services chargés de l'application de la loi colombiens dans le cadre de l'arrestation du principal suspect dans une affaire de mise en circulation de faux billets, pour un montant de 319 000 EUR. En mai, Interpol a aidé les autorités colombiennes à mettre au jour une imprimerie clandestine où étaient fabriqués de faux dollars australiens en polymère, opération qui a abouti à l'arrestation de deux individus et à la saisie de billets de cent dollars (pour 5,2 millions de dollars australiens en tout) ainsi que d'une presse offset.

### *Malfaiteurs en fuite*

Interpol a aidé les pays membres à retrouver et à arrêter des milliers de malfaiteurs en fuite en 2006. Les officiers en charge de ces recherches ont également collaboré avec des pays membres et les tribunaux pénaux internationaux pour faire en sorte que des criminels de guerre soient traduits en justice, en publiant des notices électroniques et des diffusions contenant des éléments d'identification et des informations à caractère judiciaire, et en apportant un appui en matière d'enquête.

Interpol a coopéré étroitement avec la Cour pénale internationale (CPI) pour mettre en œuvre des initiatives conjointes dans les domaines de l'analyse et administratif. La CPI s'est vu octroyer l'accès à I-24/7 en avril.

La CPI, les Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, la Mission des Nations Unies au Kosovo et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone peuvent demander la publication de notices rouges en vue de traduire en justice des individus soupçonnés d'avoir commis de graves violations du droit international humanitaire.

### *Interpol aide à arrêter un individu en fuite pour un meurtre commis il y a 15 ans*

Des agents du service de contrôle de l'immigration et des douanes des États-Unis (ICE) ont localisé une femme recherchée par le Panama pour un meurtre commis quinze ans auparavant, grâce à des informations fournies par les Bureaux centraux nationaux de Washington et de Panama. Cette femme, qui faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol publiée à la demande du Panama pour avoir tué une femme enceinte en 1991, s'était évadée alors qu'elle était en détention au Panama et avait pénétré illégalement aux États-Unis et obtenu frauduleusement le statut de résident permanent dans ce pays. Les agents de l'ICE ont découvert les antécédents criminels de la personne en question après avoir vérifié les empreintes digitales figurant sur sa demande de nationalité des États-Unis dans la base de données d'Interpol et dans le fichier US-VISIT des visiteurs étrangers du Department of Homeland Security des États-Unis.

# INTERPOL

ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

*Partenariats*  
**Partenariats**  
*internationaux*  
**internationaux**



**WANTED BY**  
**INTERPOL**



**SUBJECT TO SANCTIONS OF THE**  
**UN SECURITY COUNCIL**

**SUBJECT TO: ASSETS FREEZE, TRAVEL BAN, ARMS EMBARGO**





## Coopération avec les organismes internationaux et régionaux

### Lutte contre le terrorisme en collaboration avec les Nations Unies

En 2006, le bureau d'Interpol aux Nations Unies, à New York, a renforcé la coopération entre les deux organisations en vue de prévenir et de combattre avec plus d'efficacité le terrorisme, le trafic d'êtres humains ainsi que le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre.

En septembre, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté par consensus la Stratégie antiterroriste mondiale, ainsi que le plan d'action correspondant. La représentation Interpol a participé activement à l'élaboration de cette stratégie, à la suite de quoi la Résolution 60/288 a désigné Interpol comme un partenaire essentiel dans l'action internationale de lutte contre le terrorisme, et fait une large place aux outils et activités spécifiques de l'Organisation.

Interpol a également collaboré avec le Comité 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui est responsable de l'application des sanctions visant les individus et entités associés à Al-Qaïda et aux Taliban. En 2006, des notices spéciales Interpol - Conseil de sécurité de l'ONU ont été publiées pour 273 individus faisant l'objet de ces sanctions.

Conséquence directe de la coopération fructueuse entre Interpol et le Comité 1267 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Conseil a adopté la Résolution 1699, recommandant l'intensification de la coopération entre l'ONU et Interpol afin de donner aux autres comités des sanctions du Conseil de sécurité les moyens de s'acquitter de leur mandat.

Des officiers spécialisés d'Interpol ont participé activement à 10 visites de terrain de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECCT) de l'ONU, afin d'évaluer la nature et le niveau de l'aide dont ont besoin les pays membres de cette organisation pour mettre pleinement en application les dispositions antiterroristes contenues dans la Résolution 1373 du Conseil de sécurité. Interpol a également élaboré un guide de bonnes pratiques en matière de lutte contre le terrorisme (*Best Practices in Combating Terrorism*), qui a été inclus dans le Répertoire des meilleures pratiques et normes internationales, ainsi que des codes pertinents de la DECCT figurant sur le site Web de l'ONU.





# INTERPOL



## *Collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes*

En 2006, Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) se sont employés à tisser des liens plus étroits entre la police et les douanes afin de traiter les questions d'intérêt commun que sont le terrorisme, le trafic de drogues et de précurseurs, la criminalité liée à la propriété intellectuelle, le blanchiment de fonds et la criminalité de l'environnement.

Interpol a prêté son concours au programme de contrôle des conteneurs élaboré par l'OMD et l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui visait à aider plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale à prévenir l'utilisation des conteneurs aux fins du trafic de stupéfiants et d'autres activités illicites. Un atelier de formation au programme a été organisé à Dakar (Sénégal) en mai et juin 2006. Interpol a également participé à la Conférence régionale européenne de l'OMD qui s'est tenue à Bakou (Azerbaïdjan) en février.

Au cours de l'année, l'OMD a participé à plusieurs conférences et ateliers organisés par Interpol : la 3ème Conférence internationale sur la criminalité financière, l'Atelier Interpol sur la prévention du bioterrorisme et la 3ème réunion du Groupe d'experts d'Interpol sur les biens culturels volés.

## *Coopération avec Europol dans des domaines d'activité communs*

Le 10 novembre, le premier officier de liaison d'Interpol à Europol, Marc Maïsto (cf. photographie ci-dessus), a tragiquement trouvé la mort dans un accident de la route provoqué par un conducteur ivre. M. Maïsto, commandant de la police française, travaillait pour Interpol depuis huit ans. Au cours de sa carrière internationale bien remplie, il avait occupé les fonctions d'officier spécialisé régional et d'officier de renseignement criminel à Interpol, puis d'enquêteur pour le compte de la commission d'enquête indépendante des Nations Unies sur le programme Pétrole contre nourriture.

Compte tenu des résultats obtenus grâce au travail de Marc Maïsto, Interpol et Europol ont convenu d'un programme d'échange de deux semaines à l'intention des policiers, en vue de faciliter la compréhension et la coopération entre les deux organisations. Celles-ci ont travaillé conjointement sur plusieurs fronts en vue de lutter contre le trafic d'êtres humains, l'immigration illégale, les images d'enfants victimes d'abus sexuels, le blanchiment de fonds et le faux monnayage.

Le Secrétaire Général d'Interpol, Ronald K. Noble, et le Directeur d'Europol, Max-Peter Ratzel, ont également convenu d'étudier les moyens qui permettraient à Europol d'accéder aux bases de données d'Interpol en utilisant les canaux existants, et à Interpol de transmettre des informations utiles aux fins d'enregistrement dans les fichiers de travail analytiques d'Europol.



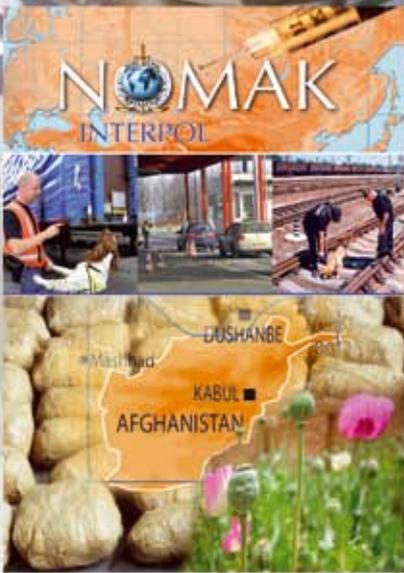
UNITED NATIONS



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION

EUROPOL





### *Collaboration avec Frontex afin de protéger les frontières*

En 2006, Interpol et Frontex, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, ont travaillé main dans la main sur plusieurs projets en cours :

- L'initiative *Mediterranean Transit Migration (MTM)* visait en particulier la mise en place de lignes directrices en matière de migrations, avec notamment des dispositifs de protection des migrants, par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM), Europol et les pays partenaires en Europe et en Afrique du Nord.
- Le projet *JAWA (Joint Action Western Africa)*, qui portait sur les réseaux criminels se livrant au trafic de migrants d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe, a été mené conjointement avec Europol, l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime et le CIDPM.
- L'opération *Amazon*, dont Interpol assure la coprésidence de l'unité de renseignement, ciblait les itinéraires aériens en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe empruntés par les filières d'immigration clandestine.



Interpol prend actuellement des mesures en vue de permettre à Frontex d'accéder à ses bases de données, et étudie des initiatives conjointes sur certains aspects particuliers de la criminalité transfrontalière, tels que la traite de personnes et la recherche des malfaiteurs en fuite.

### *Assistance technique apportée aux pays de la CEI*

Le projet TACIS (*Technical Assistance to the Commonwealth of Independent States - Assistance technique à la Communauté des États indépendants*) s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Commission européenne et Interpol, et vise à fournir des équipements, des formations et des services aux polices nationales des pays de la CEI afin de renforcer la coopération policière dans la région.

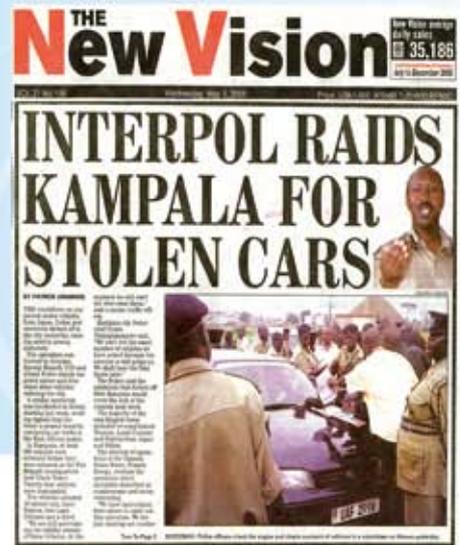
En 2006, des mesures ont été prises afin de moderniser le B.C.N. de Moscou et de raccorder à I-24/7, sous les auspices du projet TACIS, 41 sites distants situés en Russie, dont le Bureau du procureur général. Le plan d'action du projet TACIS porte en particulier sur la traite de personnes, les stupéfiants, les armes et biens volés, le blanchiment de fonds, la corruption, la criminalité financière et liée aux technologies de pointe et l'immigration illégale.

### *Lutte contre le trafic d'héroïne en Asie centrale*

Le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale (CARICC), initiative conjointe d'Interpol et de l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime, a été mis sur pied en 2006 pour essayer de mettre un terme à l'acheminement d'héroïne d'Afghanistan via l'Asie centrale jusqu'en Russie et au-delà, le long de la "route du Nord". Ce centre disposera d'un accès direct aux bases de



# INTERPOL



données d'Interpol par l'intermédiaire de I-24/7. La tâche accomplie par Interpol avec le CARICC est complétée par le projet NOMAK, qui a pour but d'accroître les échanges d'informations entre les B.C.N. d'Asie centrale sur les mouvements d'héroïne et de précurseurs.

## *Opérations menées conjointement avec les services régionaux chargés de l'application de la loi*

### *Opération Umoja*

En avril et mai, cette opération conjointe de l'Organisation de coopération des Chefs de police d'Afrique de l'Est (OCCPAE) et du B.S.R. de Nairobi a été menée dans différents endroits du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Elle visait particulièrement le vol de véhicules, le trafic de drogues, le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre et l'immigration illégale.

Cette opération a conjugué les techniques policières traditionnelles – barrages routiers, inspections de lieux de vente de voitures d'occasion, de salons automobiles, de casses et de garages, recherche de vendeurs connus de drogues et d'armes – et l'assistance de pointe apportée par Interpol (mise à disposition d'ordinateurs portables et de DVD cryptés contenant les bases de données de l'Organisation, ainsi que d'un support technique).

Les résultats de l'opération ont mis en lumière les principales caractéristiques du trafic illicite de véhicules automobiles volés (modes opératoires, organisations et protagonistes principaux, pays d'origine).

À l'issue des huit jours qu'a duré l'opération, la police avait saisi :

- 339 véhicules automobiles volés,
- 72 armes à feu illicites,
- 366 kilogrammes de drogue.

Par ailleurs, 141 immigrants clandestins ont été arrêtés et expulsés.

### *Opération Palanca Negra*

Le Secrétariat général et le B.S.R. de Harare, qui assure le secrétariat de l'Organisation de coopération régionale des chefs de police d'Afrique australe (SARPPCO), ont mis en œuvre l'opération Palanca Negra en septembre. La troisième phase de l'opération a donné les résultats suivants :

- Récupération de 598 véhicules automobiles volés,
- Saisie de 858 armes à feu illicites,
- Confiscation de plus de 5 500 cartouches,
- Arrestation et expulsion de 1 470 immigrants clandestins,
- Saisie de différents types de drogue, dont plus d'une tonne de cannabis.

Le B.S.R. de Harare a facilité l'opération en fournissant des ordinateurs portables permettant d'accéder à la base de données d'Interpol sur les véhicules volés et en assurant la formation des policiers qui y ont participé. Grâce à la formation aux techniques d'identification des véhicules volés, des retombées positives ont continué à se faire sentir bien au-delà de la durée de l'opération. Le trafic de véhicules est un problème croissant sur le continent africain, qui constitue l'un des principaux points de passage pour les voitures volées au Japon, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et dans d'autres pays.



### Operation Jupiter

Suite au succès de la première opération Jupiter en 2005 dans la région de la triple frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, une deuxième opération a été menée en septembre et novembre en plusieurs endroits de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay. L'objectif était de mettre un terme aux activités des organisations criminelles se livrant à la contrefaçon de produits pharmaceutiques, de CD, de DVD, de vêtements et de tabac au niveau transnational.

L'opération, coordonnée par le Secrétariat général et le B.S.R. de Buenos Aires, a vu la participation de services chargés de l'application de la loi, des douanes et de représentants des secteurs d'activité concernés, et a permis d'enregistrer des résultats positifs dans chacun des pays où elle s'est déroulée :

- Au Brésil, l'opération avait pour cible la contrefaçon et la contrebande de cigarettes. L'action concertée des autorités de 11 États a abouti à la saisie, non seulement de milliers de cartouches de cigarettes, mais également d'espèces, d'armes, de bateaux et voitures de luxe et de pierres précieuses. Plusieurs notices rouges ont été publiées, et l'une d'elles a permis l'arrestation d'un suspect en Uruguay.
- Au Paraguay, des équipements servant à fabriquer des chaussures de contrefaçon ont été saisis. Des contrefaçons de médicaments, de cigarettes et de dentifrice ont été découvertes.
- En Uruguay, de grandes quantités de DVD et de CD ont été saisis, ainsi que du matériel informatique permettant de fabriquer de fausses étiquettes.
- Au Chili, d'importantes quantités de contrefaçons de serviettes de bain d'une marque célèbre ont été saisis, ainsi que le tissu utilisé pour les fabriquer.





# INTERPOL

ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

*Services d'appui*  
**Services d'appui**



## *Ressources humaines*

Fin 2006, 541 personnes étaient employées au Secrétariat général, dans les bureaux régionaux et à la représentation d'Interpol auprès des Nations Unies, représentant 79 pays membres. Sur ce nombre, 170 fonctionnaires (34 %) étaient du personnel de police mis à disposition par les administrations nationales ou rémunéré par Interpol du fait du remboursement des coûts aux différentes administrations. Les 66 % restants étaient directement employés par Interpol. Les femmes constituaient près de 42 % de l'effectif.

Interpol s'efforce de faire en sorte que la composition de son personnel soit représentative de l'éventail des pays qui sont membres de l'Organisation, ce qui lui permet de répondre efficacement aux besoins spécifiques des services chargés de l'application de la loi de ses cinq régions de travail ainsi que de bénéficier d'une grande variété d'idées, de compétences et d'horizons différents

## *Formation*

Créé en 2006, le Bureau de la formation a permis à Interpol d'offrir de nouvelles possibilités aux pays membres dans ce domaine, ainsi que d'assurer la formation continue de son personnel et de favoriser son évolution de carrière au sein de l'Organisation.

Au nombre des principales initiatives du Bureau figure la mise sur pied d'un programme complet de formation avancée dispensé sur trois mois, le Programme international de formation de police Interpol (IIPFP), qui vise à donner à des policiers des pays membres en milieu de carrière l'expérience de la lutte contre la criminalité au niveau international. Le premier stage débutera en 2007 avec sept participants.

## *Communication*

Le Bureau de la Communication et des publications a mené l'ensemble des activités d'Interpol en matière de communication interne et externe. Le Bureau de presse a traité chaque semaine des dizaines de demandes de renseignements émanant de journalistes désireux de se faire une idée globale de la situation dans différents domaines de la criminalité transnationale. Les sujets qui ont le plus suscité l'intérêt des médias sont le terrorisme, le vol d'œuvres d'art, les images d'enfants victimes d'abus sexuels circulant sur Internet, le trafic de drogues et les enquêtes sur des malfaiteurs en fuite. Interpol a continué à intéresser les médias du monde entier. L'Organisation a été mentionnée dans plus de 20 000 articles au cours de l'année – presque le double du nombre d'articles parus en 2000.





## **Performance financière en 2006**

Pour l'exercice 2006, le budget d'Interpol s'est monté à 45,1 millions d'EUR, dont 89 % provenaient des pays membres, principalement sous la forme de contributions statutaires (87 %). Les recettes perçues au titre des projets à financement externe, qu'elles proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts rejoignent ceux d'Interpol, ont constitué 4 % des produits bruts. Les autres produits ont compté pour 4 % du total.

Les charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 46,7 millions d'EUR en tout, les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (58 %), suivi par les frais de voyage et de réunions (14 %), les charges de maintenance (4 %), les prestations de services externes et coûts associés (4 %) et les charges de télécommunications liées au système de communication mondial d'Interpol, I-24/7 (3 %). La dépréciation représentait 8 % des charges opérationnelles.

En raison d'imprévus – perte de valeur des avoirs de l'Organisation en dollars des États-Unis, dépenses occasionnées par des affaires liées au personnel, et provision pour créance douteuse relative à la TVA remboursable – la performance financière d'Interpol a accusé un déficit en 2006. 17 % de ce déficit est imputable aux activités en matière d'assistance en cas de crise, 18 % à des projets financés par les réserves de l'Organisation, et 15 % à des dépenses non budgétées.

Les projets d'investissement ont utilisé pour 4,2 millions d'EUR de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,3 million d'EUR, essentiellement en raison du versement anticipé de fonds pour financer des projets à financement externe et de la diminution des créances, qui ont baissé de 23 % par rapport à 2005. Les capitaux propres et les réserves financières – représentés par divers fonds – ont diminué de 1,6 million par rapport à 2005 du fait du déficit opérationnel enregistré en 2006.

Les tableaux financiers qui figurent sur les pages qui suivent – états de la situation financière, de la performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie – font l'objet d'un contrôle par des vérificateurs extérieurs et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2006 et en 2005.

Les états financiers de l'Organisation sont préparés, chaque fois que possible, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Lorsqu'il n'existait aucune norme IPSAS concernant un aspect particulier, les Normes comptables internationales (IAS) ont été utilisées. L'Organisation est actuellement en phase de transition afin que sa comptabilité soit entièrement conforme aux exigences des normes IPSAS. Les chiffres de 2005 ont été retraités de façon à ce que les résultats de cette année soient présentés suivant ces exigences.

Les états financiers en question ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité d'activité, en appliquant comme base d'évaluation le système du coût historique, dans le cadre de la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutes les opérations respectent les dispositions du Règlement financier de l'Organisation.

## État de la situation financière

Au 31 décembre

(en milliers d'euros)

2006

2005

### ACTIFS

Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 766		22 468
Contributions statutaires dues	2 394		4 122
Autres créances et paiements anticipés	2 646		2 565
Stocks	624		559
Total des actifs courants		29 430	29 713

### Actifs non courants

Immobilisations nettes	22 507		21 927
Contributions statutaires dues non courantes	274		196
Total des actifs non courants		22 781	22 123

Total des actifs		52 211	51 836
------------------	--	--------	--------

### PASSIFS

Passifs courants			
Dettes	3 333		2 996
Produits reçus d'avance	158		564
Produits relatifs aux projets différés	2 807		890
Total des passifs courants		6 298	4 450

### Passifs non courants

Passifs relatifs au personnel	1 001		840
Total des passifs non courants		1 001	840

Total des passifs		7 299	5 290
-------------------	--	-------	-------

ACTIF NET		44 911	46 546
-----------	--	--------	--------

### CAPITAUX PROPRES

Réserve de financement des investissements	22 507		21 927
Réserves accumulées	22 404		24 619

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		44 911	46 546
----------------------------	--	--------	--------

## État de la performance financière

(en milliers d'euros)

Réel 2006

Réel 2005

### PRODUITS OPÉRATIONNELS

Contributions statutaires	38 370		34 980
Financement des Bureaux sous-régionaux	767		744
Contributions volontaires	852		949
Remboursements et autres sommes perçues	616		701
Produits relatifs aux projets	1 715		1 667
Produits financiers	895		626
Autres produits	2 009		1 957
Gains/pertes de change (solde)	-131		80
Total des produits opérationnels	45 093		41 704

### CHARGES OPÉRATIONNELLES

Rémunérations	27 032		24 047
Autres charges de personnel	1 011		1 375
Charges de fonctionnement locaux	1 527		1 096
Maintenance	2 012		1 566
Missions et réunions	6 424		5 777
Dépenses de bureau	1 597		2 036
Charges de télécommunication	1 283		2 490
Prestations de services externes et coûts associés	1 807		974
Dépréciation	3 614		3 298
Provision pour créances douteuses	421		137
Total des charges opérationnelles	46 728		42 796

SOLDE DE L'EXERCICE	-1 635		-1 092
---------------------	--------	--	--------

## Tableau des variations de l'actif net/situation nette

(en milliers d'euros)	Fonds de réserve cumulés	Réserve de financement des investissements	Total
Solde au 31 décembre 2005	25 796	21 927	47 723
Résultat de l'exercice 2005	752		752
Effet des changements de méthode comptable	-1 929		-1 929
Solde retraité au 31 décembre 2005	24 619	21 927	46 546
Montants net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière du fait qu'il s'agit de dépenses d'investissement (nettes) financées par les réserves accumulées	-580	580	
Solde net de l'exercice	-1 635		-1 635
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006</b>	<b>22 404</b>	<b>22 507</b>	<b>44 911</b>

## Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2006	2005
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</i>		
Solde des activités opérationnelles ordinaires	-1 635	-1 092
<i>Mouvements sans effet de trésorerie</i>		
Dépréciation	3 614	3 298
Réintégration de la provision pour TVA à recevoir	421	137
Ajustement relatif aux produits financiers (état séparé)	-895	-626
Ajustement relatif aux profits/pertes sur cession d'actifs	11	-36
Accroissement / (diminution) du montant des dettes	338	1 357
Accroissement / (diminution) du montant des produits reçus d'avance	-406	-2 128
Accroissement / (diminution) du montant des produits relatifs aux projets différés	1 917	
Accroissement / (diminution) du montant des passifs relatifs au personnel	160	
(Accroissement) / diminution du montant des stocks	-65	-87
(Accroissement) / diminution du montant des autres créances – non courantes	-78	
(Accroissement) / diminution du montant des autres créances – courantes	1 226	-2 955
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>4 608</b>	<b>-2 132</b>
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		
Acquisition d'immobilisations	-4 205	-4 221
Cession d'immobilisations	0	73
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-4 205</b>	<b>-4 148</b>
<i>Flux de trésorerie des activités de financement</i>		
Produits financiers reçus	895	626
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>895</b>	<b>626</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 298</b>	<b>-5 654</b>
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</i>	22 468	28 122
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	23 766	22 468
<b>MONTANT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 298</b>	<b>-5 654</b>

# INTERPOL

*186 Pays membres*



# ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

## *Secrétariat général*

*200, quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon  
France*

*Tél. : (33) 4 72 44 70 00*

*Fax : (33) 4 72 44 71 63*

*E-mail : [press@interpol.int](mailto:press@interpol.int)*

*Bureau du Représentant spécial d'Interpol auprès des Nations Unies à New York*

## *Bureaux sous-régionaux :*

*Argentine, Buenos Aires*

*Côte d'Ivoire, Abidjan*

*El Salvador, San Salvador*

*Kenya, Nairobi*

*Zimbabwe, Harare*

*Bureau de liaison en Thaïlande, Bangkok*

**[www.interpol.int](http://www.interpol.int)**

# INTERPOL



## Quelques mots sur Interpol

Interpol, avec 186 pays membres, est la plus grande organisation internationale de police au monde. Créé en 1923, il facilite la coopération policière transfrontalière, et apporte son appui et son assistance à tous les services, organisations et autorités ayant pour mission de prévenir et de combattre la criminalité. Son Secrétariat général se trouve à Lyon (France). Il compte également des bureaux sous-régionaux à Abidjan, Buenos Aires, Harare, Nairobi et San Salvador, ainsi qu'un Bureau de liaison à Bangkok et une représentation auprès des Nations Unies, à New York. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national (B.C.N.), dont l'effectif est composé de fonctionnaires de ses services chargés de l'application de la loi.



ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE